



ENTRETIEN AVEC LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

L'OSCE : toujours à l'épreuve en tant que panoplie d'outils pour les périodes troublées

Marc Perrin de Brichambaut insiste beaucoup sur l'importance continue de l'OSCE en tant que panoplie d'outils pour les périodes troublées, mais il sait que des épreuves nous attendent. Dans un entretien avec le porte-parole de l'OSCE Martin Nesirky et le conseiller principal Dov Lynch, le Secrétaire général s'est inquiété de la recrudescence de conflits gelés et a présenté les réalisations de l'Organisation et les défis auxquels elle est confrontée.

Août 2005, Kosovo septentrional : le Secrétaire général Marc Perrin de Brichambaut à l'écoute des préoccupations de résidents serbes kosovars du village de Svinjare/Frashër, qui a été détruit lors de la flambée de violences en mars 2004 et qui a désormais été reconstruit.

Photo : OMIK/Hasan Sopa

Pourquoi l'OSCE est-elle toujours pertinente dans un monde changeant ?

Secrétaire général Marc Perrin de Brichambaut :

Idéalement, les organisations internationales devraient s'acquitter d'une tâche et, une fois cela fait, passer à autre chose. Il reste encore énormément à faire au sein de l'OSCE dans le cadre du très vaste mandat qui lui a été confié par les États participants. C'est certainement vrai pour ce qui était la fonction initiale de l'OSCE : un forum pour la sécurité.

Malheureusement nous n'avons pas maîtrisé toutes les crises. En fait, nous évoluons peut-être vers une résurgence de certaines d'entre elles, en particulier pour ce qui concerne la deuxième vague des activités de l'OSCE, à savoir contribuer à promouvoir la transition vers une vaste gamme de valeurs reconnues dans la Charte de Paris [voir page 6]. De toute évidence, il reste beaucoup à faire dans ce domaine. Nous avons des opérations de terrain précisément pour répondre aux demandes émanant d'États participants ; nos activités de terrain sont constamment évaluées par nos hôtes, par les pays donateurs et par d'autres États concernés. Cela fonctionne. Nous avons du pain sur la planche.

Et, bien sûr, disposer d'une organisation qui s'appuie sur un débat permanent et sur l'élaboration d'un ensemble de valeurs de

Galerie des glaces, Versailles, 20 novembre 1990 Les signataires de la Charte de Paris lors d'un dîner organisé en leur honneur par leurs hôtes français.



La Charte de Paris pour une nouvelle Europe, événement marquant dans le processus d'Helsinki, a été signée par 34 chefs d'Etat ou de gouvernement le 21 novembre 1990 lors d'un sommet de trois jours de la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), le précurseur de l'OSCE.

La Charte a été le premier instrument multilatéral à prendre en compte la fin de la Guerre froide et l'ouverture d'une nouvelle ère. Les signataires ont réaffirmé leur attachement aux principes de l'Acte final d'Helsinki de 1975, le document fondateur de la CSCE/OSCE.

« L'ère de la confrontation et de la division en Europe est révolue », ont proclamé les participants. « Nous déclarons que nos relations seront fondées désormais sur le respect et la coopération. L'Europe se libère de l'héritage du passé. Le courage des hommes et des femmes, la puissance de la volonté des peuples et la force des idées de l'Acte final d'Helsinki ont ouvert une ère nouvelle de démocratie, de paix et d'unité en Europe. »

Le texte se poursuivait : « Il nous appartient aujourd'hui de réaliser les espérances et les attentes que nos peuples ont nourries pendant des décennies : un engagement indéfectible en faveur de la démocratie fondée sur les droits de l'homme et les libertés fondamentales ; la prospérité par la liberté économique et par la justice sociale ; et une sécurité égale pour tous nos pays. »

La Charte de Paris a marqué le début de la transformation de la CSCE en OSCE, avec l'établissement d'un secrétariat, d'un bureau des élections libres à Varsovie (qui allait devenir par la suite le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme ou BIDDH), et d'un centre de prévention des conflits à Vienne. Elle a également créé les sommets, les conseils ministériels annuels, le Conseil des hauts fonctionnaires (remplacé ultérieurement par le Conseil permanent) et l'Assemblée parlementaire.

base dans un monde complexe et en constante évolution s'avère très utile. Nous nous acquittons de notre mission d'une façon qui est assez unique parmi les organisations internationales : nous servons d'enceinte dans laquelle trois continents se rencontrent et débattent continuellement de l'impact de valeurs sur la sécurité et la société ainsi que des tendances dans les relations internationales. Cela rend l'OSCE réellement pertinente pour le XXI^e siècle.

Comment décririez-vous l'essence même de l'OSCE ? Quel est l'énoncé de sa mission ?

L'OSCE existe pour apporter aux États participants la sécurité dans toutes ses dimensions par le biais d'une coopération et d'un débat continu sur les valeurs partagées. Ce serait-là, je crois, le message à

retenir. C'est un message très exigeant qui doit donc être promu, expliqué et débattu pour être compris.

Comment l'OSCE pourrait-elle mieux expliquer ce qu'elle fait ?

Nous devons travailler avec nos États participants car ces derniers ont une responsabilité première en tant que partenaires dans les ambitions de l'Organisation.

Nous travaillons également continuellement – et c'est là une caractéristique propre à l'OSCE – avec tous les secteurs de la société civile, c'est-à-dire les entreprises, les médias, les partis politiques et les organisations non gouvernementales. La société civile joue un rôle dynamique dans le monde d'aujourd'hui : voyez l'utilisation d'Internet dans tous les aspects de notre vie. Nous devons être en mesure de faire bénéficier tous les secteurs de nos activités d'ouverture. Chaque fois qu'il y a un débat sur les valeurs ou de la sécurité, nous devrions être en mesure d'apporter une contribution.

Naturellement, nous ne sommes pas seuls. Nous agissons dans le cadre d'un réseau. Nous agissons là où nous pouvons apporter un certain savoir-faire en tant qu'acteur spécialisé, et nous agissons en ajoutant un élément novateur.

Où situeriez-vous l'OSCE dans le contexte des relations internationales en ce début du XXI^e siècle ?

Les relations internationales sont, de toute évidence, dans une phase intéressante. Certaines tendances laissent entrevoir une imprévisibilité et des divergences accrues, ainsi qu'un besoin pour la société globale de se réorganiser et de trouver de nouveaux modes de gouvernance et de coopération.

L'OSCE est relativement bien adaptée à une telle phase fluide car elle est une enceinte ouverte où chacun est sur un pied d'égalité, où les horizons sont très divers et où les gens sont habitués à se parler et à s'écouter.

C'est vrai non seulement dans le cadre du Conseil permanent, où il y a des Ambassadrices, mais également dans des dizaines de réunions organisées par l'OSCE dans tous les domaines de la vie et à tout moment de l'année. L'OSCE est souvent la seule organisation à s'occuper de certaines questions. Prenez, par exemple, certains aspects de la lutte contre la traite des êtres humains. Prenez la coopération dans le domaine de la modernisation de la police. Ces activités de l'OSCE sont particulièrement en rapport avec les affaires internationales.

Quelle a été la réalisation la plus importante de l'OSCE depuis que vous en êtes le Secrétaire général ?

J'ai eu de la chance car, au cours de l'année écoulée, nous avons connu une sorte de « période ensoleillée ». Nous avons été en

mesure de progresser dans nos efforts de réforme et dans l'adoption de plus d'approches communes entre États participants.

Dans l'ensemble, cela a été une période positive de consolidation. Nous avons enregistré un certain nombre de succès, à savoir le processus de l'indépendance du Monténégro, l'issue très satisfaisante d'élections dans de nombreux pays, et les efforts incessants déployés par nos opérations de terrain pour consolider les institutions partout où nous sommes présents, et nous le sommes aujourd'hui en 19 endroits différents.

Mais le temps peut changer. La tourmente peut succéder au calme. Je suis préoccupé par les tensions actuelles entre la Russie et la Géorgie.

Quelles sont, d'après vous, les principales priorités de l'OSCE d'ici la fin de cette année et en 2007 ?

En raison des forces centrifuges à l'œuvre au sein de l'OSCE, préserver l'intégrité de l'Organisation est, en soi, toujours un objectif important qu'il convient de garder à l'esprit. Au cours des prochains mois se poseront de sérieux problèmes qui mettront à l'épreuve l'OSCE. La preuve de l'efficacité de l'Organisation ne réside toutefois pas toujours dans la fourniture de toutes les réponses à un moment donné, mais dans la mise à disposition d'un lieu où ces réponses peuvent être trouvées au fil du temps et où les facteurs qui perturbent la paix et la stabilité peuvent être entravés.

Où voyez-vous ces problèmes ?

Un certain nombre d'événements à venir sont susceptibles de changer le temps qu'il fait. Divers référendums ont été annoncés dans des régions où l'OSCE a des responsabilités. Des décisions pourraient être prises aux Nations Unies concernant le statut du Kosovo. Dans certains domaines, il y a concurrence entre certains de nos États participants. Tous ces problèmes sont susceptibles d'évoluer d'une manière qui n'est pas nécessairement « douce ».

Quelle est votre opinion quant à l'exercice d'un rôle accru par le Secrétaire général au sein de l'Organisation ?

Dans le cadre de leurs mandats, le Secrétaire général et le Secrétariat servent les États participants et leur fournissent un appui. Si ces derniers souhaitent que nous intervenions sur des questions spécifiques, nous sommes disposés à le faire. Nous pouvons être modérément proactifs pour faire avancer les choses en cas de problème. Mais nous ne pouvons certainement pas intervenir lorsque nous n'y avons pas été invités ou n'avons pas reçu de demande en ce sens. Je crois que c'est là notre règle de base.

J'ai noté une tendance à un accroissement des demandes visant à ce que le Secrétariat s'implique et agisse concrètement. L'une des demandes les plus récentes adressées au Secrétariat, par exemple, est celle de la mission internationale menée par l'OSCE ce mois d'octobre pour évaluer l'impact environnemental des incendies dans la région du Haut-Karabakh.

Quelle importance ont les cinq partenaires asiatiques et les six partenaires méditerranéens pour l'OSCE ? Quel est l'intérêt de la chose pour l'OSCE et pour eux ?

La plupart des partenaires sont proches de l'OSCE géo-

graphiquement. Ils sont également proches de l'OSCE en termes de valeurs, ce qui fait que nous avons beaucoup à échanger et à examiner ensemble. Ils sont partenaires par choix, par choix réciproque.

Nous pouvons et nous devons faire beaucoup ensemble, qu'il s'agisse de répondre à des préoccupations vitales en matière de sécurité, comme les migrations, et d'améliorer le dialogue entre les cultures ou d'aborder des questions pratiques concernant le trafic de drogues, l'extrémisme violent et le terrorisme.

Ainsi, vous le voyez, les possibilités de renforcer les relations avec les partenaires et de leur faire adopter progressivement les valeurs et les processus de l'OSCE sont nombreuses. Nous devrions nous employer assez activement à promouvoir cette approche.

D'autres pays ont-ils la possibilité de devenir partenaires ?

Pour ceux qui sont intéressés à partager les valeurs de l'OSCE, il est toujours possible de se rapprocher de ses activités. Mais comme je l'ai déclaré précédemment, il s'agit d'une relation mutuelle.

Quelle importance l'OSCE et sa direction attachent-elles à l'augmentation du nombre de femmes à des postes de haut niveau au sein de l'Organisation ?

La direction de l'OSCE est tributaire de la bonne volonté et du soutien des États participants. Nous avons besoin de candidates solides pour tous les emplois afin de satisfaire aux dispositions du Plan d'action pour la parité des sexes qui a été adopté. Nous avancerons, j'en suis convaincu, aussi rapidement que le permettra la disponibilité de telles candidates.

Qu'est-ce qui vous a le plus surpris depuis que vous avez assumé vos fonctions ?

La chose la plus fascinante à propos de l'OSCE est que, d'une certaine manière, c'est un miracle qu'elle continue de fonctionner. L'Organisation est absolument unique par sa décentralisation extrême, par la règle du consensus entre États très différents et par l'ampleur exceptionnelles de ses missions et des mandats qu'elle s'est fixés.

Malgré cette structure très inhabituelle qui a été créée au fil des années, cela fonctionne. Le Secrétaire général peut, bien sûr, contribuer de façon non négligeable à faire en sorte que cela continue de fonctionner.

L'Ambassadeur Marc Perrin de Brichambaut a pris ses fonctions de Secrétaire général de l'OSCE en juin 2005, mais il est loin d'être un nouveau venu au sein de l'Organisation. Il était chef de la délégation française auprès de ce qui était alors la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) de 1991 à 1994 et la majeure partie de sa carrière est liée d'une manière ou d'une autre à des aspects de la sécurité. Avant sa nomination à l'OSCE, il était Directeur des affaires stratégiques au Ministère français de la défense. Né à Rabat, au Maroc, il est diplômé de l'École nationale d'administration à Paris. Nommé par le Conseil ministériel pour un mandat de trois ans, le Secrétaire général agit en tant que Représentant du Président en exercice et chef de l'administration de l'OSCE, et son autorité émane des décisions collectives des États participants.